



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ACÉTATE DE N-BUTYLE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	ACÉTATE DE N-BUTYLE
Numéro du produit	646
Synonymes; marques commerciales	ACETATE N BUTYLE, BUTYL ACETATE MIN 99%, N-BUTYL ACETATE 98%, BUTYL ACETATE, DT M005 DILUANT NOBLE
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro index UE	607-025-00-1
Numéro CE	204-658-1

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Industrie solvant revêtement de surface Produit d'entretien. Réactif de laboratoire Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.
--------------------------	--

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.
Sds No.	646

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)	
Dangers physiques	Flam. Liq. 3 - H226

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Dangers pour la santé humaine STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Numéro CE 204-658-1

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Peut être absorbé par la peau.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom du produit ACÉTATE DE N-BUTYLE

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119485493-29-XXXX

Numéro index UE 607-025-00-1

Numéro CAS 123-86-4

Numéro CE 204-658-1

Commentaires sur la composition Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin.

Ingestion Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire.

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Toux, oppression thoracique, sensation d'oppression thoracique. Vertiges. Oedème pulmonaire. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Nausées, vomissements. Mal de tête.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Oxydes des substances suivantes: Carbone. Le produit est inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
-----------------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminer toute source d'inflammation. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Prévoir une ventilation suffisante.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Matériaux appropriés pour conteneurs: Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Matériaux appropriés pour conteneurs: Acier doux. Acier inoxydable. Mettre les conteneurs et l'appareillage de transfert à la terre pour éliminer les étincelles provenant de l'électricité statique.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 150 ppm 723 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): 200 ppm 964 mg/m³

Commentaires sur les composants WEL = Workplace Exposure Limits

DNEL

- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 300 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 600 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 300 mg/m³
- Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 600 mg/m³
- Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
- Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 11 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 300 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 35.7 mg/m³
- Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 300 mg/m³
- Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 6 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour
- Population en général - Orale; Court terme Effets systémiques: 2 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- eau douce; 0.18 mg/l
- eau de mer; 0.018 mg/l
- rejet intermittent; 0.36 mg/l
- STP; 35.6 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.981 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.0981 mg/kg
- Sol; 0.0903 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 1 heures. Caoutchouc butyle. l'épaisseur du gant 0.3mm Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 0.5 heures. Polychlorure de vinyle (PVC) Caoutchouc nitrile. l'épaisseur du gant 0.9mm

Autre protection de la peau et du corps

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures de sécurité en caoutchouc.

Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas fumer dans la zone de travail.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Fruitée.
Seuil olfactif	7-20 ppm
pH	pH (solution diluée): 6.2 (5,3 g/l in water @ 20 °C (68 °F))
Point de fusion	< -90°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	126°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	27°C
Taux d'évaporation	1.0 (éther diéthylique = 1)
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 7.5 % Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 1.2 %
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	11.2 hPa @ 20°C
Densité de vapeur	4.0

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Densité relative	0.881 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	5.3 g/l eau @ 20°C Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	: 2.3
Température d'auto-inflammabilité	415°C
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	0.83 mPa s @ 20°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	1.393
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	116.16
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Les vapeurs de solvants peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Forme des mélanges explosifs avec l'air.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes des substances suivantes: Carbone.
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

ACÉTATE DE N-BUTYLE

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 10.760,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ 10760 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 14.112,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >14112 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ 23.4 mg/l, Inhalatoire, Vapeur, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Lapin OECD 404

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin OECD 405

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - : Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Altération et/ou réparation de l'ADN: Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut provoquer somnolence ou vertiges.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEC 2.4 mg/l, Inhalatoire, Rat

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Les vapeurs irritent le système respiratoire. Peut provoquer la toux et des difficultés respiratoires. Les vapeurs ont un effet narcotique. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Fatigue. Vertiges. Nausées, vomissements. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Ingestion	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac. Nausées, vomissements.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.
-------------	---

12.1. Toxicité

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 18 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule) OECD 203
--------------------------	--

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 44 mg/l, Daphnia magna
---	--

Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 72 heures: 200 mg/l, Desmodesmus subspicatus
-------------------------------------	--

Toxicité aiguë - microorganismes	CI ₅₀ , 40 heure: 356 mg/l,
----------------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité	Le produit est facilement biodégradable.
------------------------------	--

Biodégradation	Eau - Dégradation (%) 83%: 28 jours
----------------	-------------------------------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation	La bioaccumulation est peu probable. FBC: 3.1,
------------------------------	--

Coefficient de partage	: 2.3
------------------------	-------

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Pas de données disponibles.
----------	-----------------------------

Tension de surface	61.3 mN/m @ 20°C OECD 115
--------------------	---------------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Non disponible.
------------------------	-----------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Ne pas percer ou incinérer, même vide. Déchets classés comme déchets dangereux.
----------------------	---

Méthodes de traitement des déchets	Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
---------	---

ACÉTATE DE N-BUTYLE

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1123
N° ONU (IMDG)	1123
N° ONU (ICAO)	1123
N° ONU (ADN)	1123

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ACÉTATES DE BUTYLE
Nom d'expédition (IMDG)	ACÉTATES DE BUTYLE
Nom d'expédition (ICAO)	BUTYL ACETATES
Nom d'expédition (ADN)	ACÉTATES DE BUTYLE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Étiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	III
Groupe d'emballage (IMDG)	III
Groupe d'emballage (ICAO)	III
Groupe d'emballage (ADN)	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	3
Code de consignes d'intervention d'urgence	3Y
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	30
Code de restriction en tunnels	(D/E)

ACÉTATE DE N-BUTYLE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Catégorie de pollution: Cat Y Type de navire: 3

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015. Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.
Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)	Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3
Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs	P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

Inventaires

UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision	22-04-21
Numéro de version	4.001
Remplace la date	09-08-19
Numéro de FDS	646

ACÉTATE DE N-BUTYLE

Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Portée du processus	préparation emballage et conditionnement de la substance et de ses mélanges en vrac ou en continu, y compris stockage, transport, mélange, comprimés, presse, pelletisation, extrusion, emballage à petite et grande échelle, échantillonnage, maintenance et des travaux de laboratoire annexes
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU10 Formulation [mélange] de préparations et/ou reconditionnement

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC2 Formulation dans un mélange

Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC] ESVOC SPERC 2.2.v1

Salarié

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 13.33 tonnes
Montant annuel par site 4000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 2.5%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.05%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Traitement des eaux usées sur place exigé. Provide onsite wastewater removal efficiency of 90%.
------------	---

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.037 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.208 sédiment d'eau douce: Exposition 0.75 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.765 eau de mer: Exposition 0.004 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.208 sédiment marin: Exposition 0.075 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.764 Sol agricole: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.129 STP: Exposition 0.372 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.312

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Distribution of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Distribution of substance
Portée du processus	Chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et chargement IBC) et reconditionnement (y compris barils et petits paquets) de la substance, y compris de ses échantillons, son stockage, son déchargement, sa distribution et ses activités connexes de laboratoire.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1b.v1

Salarié

Distribution of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 0.08 tonnes
Montant annuel par site 120000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.002

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.001%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%. Installation de récupération des vapeurs Adsorption
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Distribution of substance

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

Distribution of substance

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001 sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005 Sol agricole: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.016 STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Distribution of substance

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Uses in coatings - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Uses in coatings - Industrial
Portée du processus	Covers the use in coatings (paints, inks, adhesives, etc.) within closed or contained systems, including incidental exposures during use (including materials receipt, storage, preparation and transfer from bulk and semi-bulk, application activities and film formation) and equipment cleaning, maintenance and associated laboratory activities.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU5 Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7 Imprimerie et reproduction d'enregistrements

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.3a.v1

Salarié

Uses in coatings - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 16.66 tonnes
Montant annuel par site 5000 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 9.8%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.02%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%. Installation de récupération des vapeurs Adsorption
------------	---

Uses in coatings - Industrial

Eau Provide onsite wastewater removal efficiency of 99%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Uses in coatings - Industrial

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.019 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.105
 sédiment d'eau douce: Exposition 0.378 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.385
 eau de mer: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.105
 sédiment marin: Exposition 0.038 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.385
 Sol agricole: Exposition 0.057 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.632
 STP: Exposition 0.186 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.005

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Uses in coatings - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 242 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.43
Salarié - dermique : exposition 4.286 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.390

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Use in coatings - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in coatings - Professional
Portée du processus	Covers the use in coatings (paints, inks, adhesives, etc.) within closed or contained systems, including incidental exposures during use (including materials receipt, storage, preparation and transfer from bulk and semi-bulk, application activities and film formation) and equipment cleaning, maintenance and associated laboratory activities.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.3b.v1

Salarié

Use in coatings - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
--------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.00055 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 4000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional): 98%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 1%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 1%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
-------------------------------	---

Use in coatings - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 %
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	--

Mesures de management du risque

Use in coatings - Professional

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC5 Mélange dans des processus par lots
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 avec ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0002 sédiment marin: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.006 Sol agricole: Exposition 0.0001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002 STP: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Use in coatings - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 232.3 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.387
Salarié - dermique : exposition 1.645 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.149

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
Salarié - par inhalation : exposition 135.5 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.226
Salarié - dermique : exposition 8.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.772

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.428 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.584

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 290.4 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.484
Salarié - dermique : exposition 3.857 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.351



Scénario d'exposition Use in Cleaning Products - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Products - Industrial
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris les transferts de l'entrepôt et coulée/déchargement des fûts ou des conteneurs. expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel), nettoyage et maintenance annexes de l'équipement.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
Secteur d'utilisation	SU8 Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers)

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 4.4a.v1

Salarié

Use in Cleaning Products - Industrial

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 5 tonnes
Montant annuel par site 100 tonnes
La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air	limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 50%.
------------	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
------------------------------	--

Use in Cleaning Products - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm ² . Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm ² . Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm ² . Les deux mains PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm ² . Les mains et les bras inférieurs
---	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. L'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
------------------------	---

Mesures de management du risque

Use in Cleaning Products - Industrial

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.017 sédiment d'eau douce: Exposition 0.061 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.062 eau de mer: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.017 sédiment marin: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.062 Sol agricole: Exposition 0.016 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.179 STP: Exposition 0.028 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0008

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Use in Cleaning Products - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 242 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.43
Salarié - dermique : exposition 4.286 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.390

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249



Scénario d'exposition Use in Cleaning Products - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Products - Professional
Portée du processus	Comprend l'utilisation en tant que composante de produits de nettoyage y compris arrosage/déchargement en provenance des fûts ou des conteneurs; et expositions durant le mélange/la dilution pendant la phase de préparation et pendant le nettoyage (y compris pulvérisation, brossage, trempage et essuyage, automatique ou manuel).
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4b.v1

Salarié

Use in Cleaning Products - Professional

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.0003 tonnes
 Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1
 La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005
 Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 2000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance d'une large application (seulement régional):2%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance d'une large application: 0.0001%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance d'une large application (seulement régional): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.
-------------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

Use in Cleaning Products - Professional

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
<u>Fréquence et durée d'utilisation</u>	Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 480 cm². Les deux paumes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 1500 cm². Les mains et les bras inférieurs
--	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Température	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Limiter la teneur de la substance à 25 % PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 5 % PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 % PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80 , ou: Limiter la teneur de la substance à 25 %
---	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.
-------------------------------	---

Mesures de management du risque

Use in Cleaning Products - Professional

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
 PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
 PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
 PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 , ou:
 Limiter la teneur de la substance à 5 %
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 95
 PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
 sans ventilation avec aspiration localisée
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 , ou:
 Limiter la teneur de la substance à 25 %

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001 sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005 Sol agricole: Exposition 0.0004 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0004 STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
-----------------------------	-------------------------

Use in Cleaning Products - Professional

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.624

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 406.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.678
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 406.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.678
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.743 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage avec ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 232.3 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.387
Salarié - dermique : exposition 1.645 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.149

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage sans ventilation avec aspiration localisée
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 2.143 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.195



Scénario d'exposition Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Industrial
Portée du processus	Utilisation de la substance en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Use in laboratories - Industrial

Quantité quotidienne par site: 0.05 tonnes

Montant annuel par site 1 tonnes

La partie du tonnage régional utilisée localement: 1

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 100%
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):10%
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%
---	---

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau	Provide onsite wastewater removal efficiency of 90%.
------------	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue	Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.
------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées	PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains
--	--

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Utilisation intérieure/extérieure.
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in laboratories - Industrial

Mesures de protection techniques PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale
(exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.028 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.156
sédiment d'eau douce: Exposition 0.564 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.575
eau de mer: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.156
sédiment marin: Exposition 0.056 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.574
Sol agricole: Exposition 0.0002 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002
STP: Exposition 0.279 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0008

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.34
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Use in laboratories - Professional

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in laboratories - Professional
Portée du processus	Utilisation de petites quantités en laboratoire, y compris transfert de matériel et nettoyage des installations.
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.17.v1
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Use in laboratories - Professional

quantités utilisées

Quantité journalière pour l'usage dispersif à grande échelle: 0.0000001 tonnes

Fraction du tonnage de l'UE utilisée dans la région: 0.1

La partie du tonnage régional utilisée localement: 0.0005

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 1 tonne

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 50%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.9%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 240 cm². Une paume PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 960 cm². Les deux mains

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in laboratories - Professional

Mesures de protection techniques PROC10 Application au rouleau ou au pinceau prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale
(exprimée en %) de: 90

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.00027 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002
sédiment d'eau douce: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006
eau de mer: Exposition 0.00002 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.001
sédiment marin: Exposition 0.0005 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.005
Sol agricole: Exposition 0.00004 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0004
STP: Exposition 0.0000 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Exposition PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - par inhalation : exposition 271 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.452
Salarié - dermique : exposition 5.486 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.499
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.34
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Use in Coatings, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Coatings, Consumer
Portée du processus	Comprend l'utilisation dans les revêtements (peintures, encres, adhésifs, etc.) y compris les expositions pendant l'application (y compris la réception de matériel, le stockage, la préparation et le remplissage de produits en vrac et semi vrac, l'enduction par pulvérisation, rouleaux, brosses et pulvérisation manuelle ou des processus similaires et la formation de revêtement) et nettoyage de l'équipement, maintenance et travaux de laboratoire annexes.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC15 Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18 Encres et toners PC23 Produits pour le traitement du cuir PC25 Fluides pour le travail des métaux PC31 Produits lustrant et mélanges de cires PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Use in Coatings, Consumer

Catégories spécifiques de
rejet dans l'environnement
[SPERC] ESVOC SPERC 8.3c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration
des eaux usées (anglais:
STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station
d'épuration des eaux usées
(anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à
l'élimination éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les
éliminer selon la réglementation locale.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Use in Coatings, Consumer

Informations sur la concentration

PC1_1 Colles pour loisirs Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend des concentrations jusqu'à 0.14 %.

PC1_3 Colle en spray Comprend des concentrations jusqu'à 11 %.

PC1_4 Produits d'étanchéité Comprend des concentrations jusqu'à 9 %.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 1 %.

PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC23 Produits pour le traitement du cuir PC24_3 Sprays PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 8 %.

PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 17 %.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 4 %.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.35 %.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 1.8 %.

PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %.

PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.065 %.

PC18 Encres et toners Comprend des concentrations jusqu'à 10 %.

PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 7 %.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend des concentrations jusqu'à 6.2 %.

quantités utilisées

Use in Coatings, Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 9 g.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 6390 g.

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC1_4 Produits d'étanchéité

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 75 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

PC18 Encres et toners

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 40 g.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 56 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 550 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 142 g.

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 115 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Coatings, Consumer

PC1_1 Colles pour loisirs

PC1_3 Colle en spray

PC9b_1 Charges et mastics

PC24_2 Pâtes

Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Couvre l'exposition jusqu'à 6 heures par événement.

PC1_4 Produits d'étanchéité

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC24_1 Liquides

PC24_3 Sprays

Couvre l'exposition jusqu'à 0.2 heures par événement.

PC4_3 Dégivreur de serrures

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 0.3 heures par événement.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC9c Peintures au doigt

PC18 Encres et toners

Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC9b_3 Pâte à modeler

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Couvre l'exposition jusqu'à 2.5 heures par événement.

PC23 Produits pour le traitement du cuir

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Couvre l'exposition jusqu'à 1.2 heures par événement.

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Comprend l'application jusqu'à 1 fois par an.

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_4 Produits d'étanchéité PC4_1 Lavages des vitres de voitures

PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC18 Encres et toners PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Comprend l'application jusqu'à 1 utilisations par jour.

PC1_3 Colle en spray PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Comprend l'application jusqu'à 6 fois par an.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend l'application jusqu'à 125 fois par an.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in Coatings, Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

PC1_1 Colles pour loisirs PC1_3 Colle en spray PC1_4 Produits d'étanchéité PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35 cm².

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 110 cm².

PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².

PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm².

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857 cm².

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254 cm².

PC18 Encres et toners Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 71 cm².

PC23 Produits pour le traitement du cuir PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures) PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures) Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 430 cm².

PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.002 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.006 eau de mer: Exposition 0.00001 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0002 sédiment marin: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.006 Sol agricole: Exposition 0.0001 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.002 STP: Exposition 0.0003 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0000

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Coatings, Consumer

Exposition

PC1_1 Colles pour loisirs

Consommateur - par inhalation : exposition 8.15 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.228

Consommateur - dermique : exposition 1.55 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.258

PC1_2 Colles pour bricolage (moquette, carrelage, parquet en bois)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0816 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00228

Consommateur - dermique : exposition 0.0223 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00001

PC1_3 Colle en spray

Consommateur - par inhalation : exposition 0.484 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0135

Consommateur - dermique : exposition 0.57 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00156

PC1_4 Produits d'étanchéité

Consommateur - par inhalation : exposition 10.5 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.294

Consommateur - dermique : exposition 0.466 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0776

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Consommateur - par inhalation : exposition 0.000102 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0000285

Consommateur - dermique : exposition 0.621 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.103

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Consommateur - par inhalation : exposition 1.47 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0411

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC4_3 Dégivreur de serrures

Consommateur - par inhalation : exposition 0.172 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00481

Consommateur - dermique : exposition 5.29 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.881

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Consommateur - par inhalation : exposition 0.672 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188

Consommateur - dermique : exposition 0.0622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0103

PC8_2 produits nettoyeurs, liquides (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour sols, vitres, moquettes, métaux)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.305 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC8_3 Produits nettoyeurs, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyeurs, produits sanitaires, produits nettoyeurs pour vitres)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.329 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00921

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.828

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Consommateur - par inhalation : exposition 0.27 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00756

Consommateur - dermique : exposition 0.217 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000398

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Consommateur - par inhalation : exposition 0.303 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00848

Consommateur - dermique : exposition 0.622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00165

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0171 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000478

Consommateur - dermique : exposition 1.84 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00165

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492

Consommateur - dermique : exposition 2.24 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00306

PC9b_1 Charges et mastics

Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492

Consommateur - dermique : exposition 0.103 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000568

PC9b_2 Plâtres et enduits

Consommateur - par inhalation : exposition 0.794 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0222

Consommateur - dermique : exposition 0.0809 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000443

PC9b_3 Pâte à modeler

Consommateur - par inhalation : exposition 2.42 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0677

Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

Use in Coatings, Consumer

PC9c Peintures au doigt

Consommateur - par inhalation : exposition 2.53 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0708

Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

PC18 Encres et toners

Consommateur - par inhalation : exposition 10.1 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.282

Consommateur - dermique : exposition 1.03 mg/m³, DNEL 6 mg/m³, RCR 0.171

PC23 Produits pour le traitement du cuir

Consommateur - par inhalation : exposition 0.647 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0181

Consommateur - dermique : exposition 4.99 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0665

PC24_1 Liquides

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0202 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000565

Consommateur - dermique : exposition 0.679 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00123

PC24_2 Pâtes

Consommateur - par inhalation : exposition 0.205 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00574

Consommateur - dermique : exposition 4.75 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0216

PC24_3 Sprays

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0323 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000904

Consommateur - dermique : exposition 4.96 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0136

PC31_1 Produits lustrants, cire/cirage (sol, meubles chaussures)

Consommateur - par inhalation : exposition 1.02 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0285

Consommateur - dermique : exposition 3.12 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0415

PC31_2 Produits lustrants, pulvérisateurs (meubles, chaussures)

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0382 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00107

Consommateur - dermique : exposition 4.99 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0181

PC34 Colorants pour textiles et produits d'imprégnation

Consommateur - par inhalation : exposition 11.1 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.31

Consommateur - dermique : exposition 0.0771 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0128



Scénario d'exposition Manufacture of substance

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Manufacture of substance
Portée du processus	Fabrication de substance ou utilisation en tant que processus chimique ou agent d'extraction. Comprend le recyclage/la valorisation, le transport, le stockage, la maintenance et le chargement (y compris embarcation maritime/fluviale, véhicule sur route/rail et conteneur pour vrac), échantillonnage et travaux de laboratoire annexes.
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC1 Fabrication de la substance
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 1.1.v1

Salarié

Manufacture of substance

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
--------------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Pression de la vapeur	Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. La substance est l'unique structure. Principalement hydrophobe

quantités utilisées

Quantité quotidienne par site: 400 tonnes
Montant annuel par site 120000 tonnes

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air	Part de libération dans l'air en provenance du process (après RMM typique sur site): 0.05
Facteur d'émission - eau	Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01
Facteur d'émission - terre	Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.0001

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale: 120 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour
-----------------	---

Mesures de management du risque

Mesures techniques	Enceindre les facilités de stockage pour empêcher une pollution du sol et de l'eau en cas de déversement. Éviter le rejet dans l'environnement conformément aux dispositions légales.
Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 89.4%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Manufacture of substance

Air limiter l'émission aérienne à une efficacité typique de rétention de 90%.

Eau Provide onsite wastewater removal efficiency of 98%.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels.

Traitement des déchets Incinération de déchets spéciaux

Considérations relatives à l'élimination éliminer les déchets des produits et les conteneurs utilisés selon le droit local en vigueur.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Pression de la vapeur Pression de vapeur 0.5 - 10 kPa à la station d'épuration STP.

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale. l'aération naturelle est obtenue par les portes, fenêtres etc. L'aération contrôlée signifie apport et évacuation d'air au moyen d'un aérateur actif.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques prévoir une ventilation avec extraction d'air aux points de transfert du produit et aux autres ouvertures.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Mesures de management du risque

si l'exposition cutanée répétée ou prolongée à la substance est probable, porter des gants appropriés modèle EN374 et mettre en œuvre des programmes de protection de la peau pour les salariés.

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

porter une protection respiratoire norme EN 140 avec type de filtre A ou mieux.

changer la cartouche filtrante de l'appareil respiratoire tous les jours.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- CHESAR utilisé.

Manufacture of substance

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.003 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0167
sédiment d'eau douce: Exposition 0.057 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0582
eau de mer: Exposition 0.0030 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.1667
sédiment marin: Exposition 0.0630 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.6429
Sol agricole: Exposition 0.0700 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.7778
STP: Exposition 0.3100 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0087

Danger pour l'environnement causé par les sols.

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Environnement 1)

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.
Msafe: 514000 kg/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- CHESAR utilisé.

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 0.194 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.0003
Salarié - dermique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.003
PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.124
PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.063
PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition
Salarié - par inhalation : exposition 387.2 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.645
Salarié - dermique : exposition 1.372 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 96.8 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.161
Salarié - dermique : exposition 2.742 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.249
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - par inhalation : exposition 484 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.807
Salarié - dermique : exposition 1.371 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.125
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - par inhalation : exposition 193.6 mg/m³, DNEL 600 mg/m³, RCR 0.323
Salarié - dermique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 11 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.031



Scénario d'exposition Use in Cleaning Agents, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Cleaning Agents, Consumer
Portée du processus	Couvre l'exposition générale des consommateurs lors de l'utilisation de produits ménagers qui sont vendus en tant que lessive et nettoyant, aérosols, revêtements, dégivreurs, lubrifiants et assainisseurs d'air.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC3 Produits d'assainissement de l'air PC4 Produits antigel et de dégivrage PC8 Produits biocides PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC35 Produit de lavage et de nettoyage PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]	ESVOC SPERC 8.4c.v1

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in Cleaning Agents, Consumer

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa.
	La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
	Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend des concentrations jusqu'à 20 %. PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Comprend des concentrations jusqu'à 10 %. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC9b_3 Pâte à modeler PC24_1 Liquides Comprend des concentrations jusqu'à 1 %. PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC24_3 Sprays Comprend des concentrations jusqu'à 7 %. PC4_3 Dégivreur de serrures Comprend des concentrations jusqu'à 14 %. PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge Comprend des concentrations jusqu'à 5 %. PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) Comprend des concentrations jusqu'à 3.5 %. PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex Comprend des concentrations jusqu'à 0.35 %. PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Comprend des concentrations jusqu'à 1.3 %. PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend des concentrations jusqu'à 5.3 %. PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend des concentrations jusqu'à 1.8 %. PC9b_1 Charges et mastics Comprend des concentrations jusqu'à 2 %. PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend des concentrations jusqu'à 0.066 %. PC9c Peintures au doigt Comprend des concentrations jusqu'à 1.2 %. PC24_2 Pâtes Comprend des concentrations jusqu'à 6.5 %.

quantités utilisées

Use in Cleaning Agents, Consumer

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.1 g.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.48 g.

PC4_1 Lavages des vitres de voitures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 0.5 g.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2000 g.

PC4_3 Dégivreur de serrures

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 4 g.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 15 g.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 35 g.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 2760 g.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 744 g.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 215 g.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 491 g.

PC9b_1 Charges et mastics

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 85 g.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 13800 g.

PC9b_3 Pâte à modeler

PC9c Peintures au doigt

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 100 g.

PC24_1 Liquides

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 550 g.

PC24_2 Pâtes

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 34 g.

PC24_3 Sprays

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 73 g.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Par application, les quantités utilisées sont couvertes jusqu'à 12 g.

PC9b_3 Pâte à modeler Par application, éviter les quantités utilisées de produits supérieures à 1 g.

PC9c Peintures au doigt Par application, éviter les quantités utilisées de produits supérieures à 1.35 g.

Fréquence et durée d'utilisation

Use in Cleaning Agents, Consumer

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)

PC4_3 Dégivreur de serrures

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol

Couvre l'exposition jusqu'à 0.3 heures par événement.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)

Couvre l'exposition jusqu'à 8 heures par événement.

PC4_2 Versement dans des radiateurs

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)

PC24_1 Liquides

PC24_3 Sprays

Couvre l'exposition jusqu'à 0.2 heures par événement.

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge

Couvre l'exposition jusqu'à 0.5 heures par événement.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide

PC9c Peintures au doigt

Couvre l'exposition jusqu'à 2.2 heures par événement.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)

PC9b_3 Pâte à modeler

Couvre l'exposition jusqu'à 2 heures par événement.

PC9b_1 Charges et mastics

Couvre l'exposition jusqu'à 4 heures par événement.

PC9b_2 Plâtres et enduits

Couvre l'exposition jusqu'à 2.5 heures par événement.

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Couvre l'exposition jusqu'à 1 heures par événement.

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) Comprend l'application jusqu'à 4 utilisations par jour.

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux Comprend l'application jusqu'à 1 utilisations par jour.

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide PC24_3 Sprays Comprend l'application jusqu'à 6 fois par an.

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) Comprend l'application jusqu'à 125 fois par an.

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC24_1 Liquides Comprend l'application jusqu'à 4 fois par an.

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol Comprend l'application jusqu'à 2 fois par an.

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) Comprend l'application jusqu'à 3 fois par an.

PC9b_1 Charges et mastics PC9b_2 Plâtres et enduits Comprend l'application jusqu'à 12 fois par an.

PC24_2 Pâtes Comprend l'application jusqu'à 10 fois par an.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Use in Cleaning Agents, Consumer

Parties du corps potentiellement exposées

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols) PC9b_1 Charges et mastics Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 35 cm².

PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres) PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².

PC4_3 Dégivreur de serrures Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 214 cm².

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux) PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité) PC9b_2 Plâtres et enduits Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 857 cm².

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol PC9b_3 Pâte à modeler PC9c Peintures au doigt Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 254 cm².

PC24_1 Liquides PC24_2 Pâtes Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 468 cm².

PC24_3 Sprays Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 428 cm².

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition non-industrielle

Temperature	activités à température ambiante (sauf indication contraire).
Taille de l'espace:	Comprend l'application dans un espace de 20 m³. Sauf indications contraires.
Taux de ventilation	Comprend l'application par une ventilation type de foyer. Sauf indications contraires. PC4_1 Lavages des vitres de voitures PC4_2 Versement dans des radiateurs PC4_3 Dégivreur de serrures PC9a_3 Bouteille de spray aérosol comprend l'application dans un garage particulier (34m³) par une aération typique.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.00031 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0017 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0061 eau de mer: Exposition 0.0000286 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0016 sédiment marin: Exposition 0.000573 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.0058 Sol agricole: Exposition 0.000176 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0020 STP: Exposition 0.000376 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.00000001056

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in Cleaning Agents, Consumer

Exposition

PC3_1 Assainissement de l'air, action instantanée (sprays aérosols)
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.0386 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00108
 Consommateur - dermique : exposition 4.13 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.689

PC3_2 Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide)
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.165 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00462
 Consommateur - dermique : exposition 0.518 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0863

PC4_1 Lavages des vitres de voitures
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.000102 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0000285
 Consommateur - dermique : exposition 0.621 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.103

PC4_2 Versement dans des radiateurs
 Consommateur - par inhalation : exposition 1.28 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0358
 Consommateur - dermique : exposition 4.34 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.723

PC4_3 Dégivreur de serrures
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.142 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00397
 Consommateur - dermique : exposition 5.29 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.881

PC8_1 Produits lave-vaisselle et lave-linge
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.672 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0188
 Consommateur - dermique : exposition 0.0622 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0103

PC8_2 produits nettoyants, liquides (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour sols, vitres, moquettes, métaux)
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.267 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00747
 Consommateur - dermique : exposition 4.35 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.253

PC8_3 Produits nettoyants, pistolets pulvérisateurs à gâchette (tous types de produits nettoyants, produits sanitaires, produits nettoyants pour vitres)
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.287 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00803
 Consommateur - dermique : exposition 4.34 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.253

PC9a_1 Peinture murale aqueuse au latex
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.27 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00756
 Consommateur - dermique : exposition 0.217 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000398

PC9a_2 Peinture à base d'eau riche en solvant et très solide
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.393 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.011
 Consommateur - dermique : exposition 0.809 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00214

PC9a_3 Bouteille de spray aérosol
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.0181 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000507
 Consommateur - dermique : exposition 1.95 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00163

PC9a_4 Diluants (peinture, colle, tapisserie, produits d'étanchéité)
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492
 Consommateur - dermique : exposition 2.24 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00306

PC9b_1 Charges et mastics
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.176 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00492
 Consommateur - dermique : exposition 0.103 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.000568

PC9b_2 Plâtres et enduits
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.808 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0226
 Consommateur - dermique : exposition 0.0821 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00045

PC9b_3 Pâte à modeler
 Consommateur - par inhalation : exposition 2.42 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0677
 Consommateur - dermique : exposition 2.21 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.368

PC9c Peintures au doigt
 Consommateur - par inhalation : exposition 3.05 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.0854
 Consommateur - dermique : exposition 1.62 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.27

PC24_1 Liquides
 Consommateur - par inhalation : exposition 0.0202 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000565
 Consommateur - dermique : exposition 0.679 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.00123

PC24_2 Pâtes

Use in Cleaning Agents, Consumer

Consommateur - par inhalation : exposition 0.19 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.00532

Consommateur - dermique : exposition 4.41 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.02

PC24_3 Sprays

Consommateur - par inhalation : exposition 0.0282 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.000789

Consommateur - dermique : exposition 4.35 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0.0119

PC38 Produits pour soudage et brasage, produits de flux

Consommateur - par inhalation : exposition 3.75 mg/m³, DNEL 35.7 mg/m³, RCR 0.105

Consommateur - dermique : exposition 0 mg/kg/jour, DNEL 6 mg/kg/jour, RCR 0



Scénario d'exposition Use in Personal care products, Consumer

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	n-Butyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119485493-29-XXXX
Numéro CAS	123-86-4
Numéro CE	204-658-1
Fournisseur	Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use in Personal care products, Consumer
Portée du processus	Utilisations par des consommateurs p. ex. en tant que support dans les produits cosmétiques/produits de soin corporel, parfums et produits parfumés. Note: Pour les produits et de soins corporels une évaluation des risques selon REACH est seulement nécessaire pour l'environnement, les problèmes de santé étant couverts par d'autres lois.
Catégories de produit chimique [PC]:	PC28 Parfums, produits parfumés PC35 Produit de lavage et de nettoyage
Secteur principal	SU21 Utilisations par des consommateurs

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
--	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide, pression de vapeur > 10 Pa. La substance est l'unique structure. Facilement biodégradable.
------	--

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
----------	--

Mesures de management du risque

Use in Personal care products, Consumer

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Station d'épuration STP municipale
Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 89.4%

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Considérations relatives à l'élimination	éliminer soigneusement les conteneurs vides et les déchets. collecter des déchets et les éliminer selon la réglementation locale.
---	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Non industriel - Santé 1)

Contrôle de l'exposition non-industrielle

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- CHESAR utilisé.
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.006 mg/l, PNEC 0.18 mg/l, RCR 0.0333 sédiment d'eau douce: Exposition 0.128 mg/kg, PNEC 0.981 mg/kg, RCR 0.0001306 eau de mer: Exposition 0.000638 mg/l, PNEC 0.018 mg/l, RCR 0.0354 sédiment marin: Exposition 0.013 mg/kg, PNEC 0.0981 mg/kg, RCR 0.0001327 Sol agricole: Exposition 0.023 mg/kg, PNEC 0.0903 mg/kg, RCR 0.0002556 STP: Exposition 0.061 mg/l, PNEC 35.6 mg/l, RCR 0.0017

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Conformément à l'article 14 (5b) du règlement n° 1907/2006 CE (REACH), une estimation de l'exposition ainsi que les scénarios d'exposition ne sont pas exigés en cas d'usage final dans des produits cosmétiques auxquels s'applique la directive 76/768/CEE.